

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Orange	Arrdt	18 ^{ème}
Nom de site	PLACE_DE_LA_CHAPELLE	Numéro	00000221U87-22
Adresse du site	18-20, boulevard de la Chapelle	Hauteur	R+3 (18,40m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Bureaux
Type d'installation	Ajout des fréquences 700MHz pour la 4G et 3500MHz pour la 5G		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	2018
Date d'enregistrement au Département de la Téléphonie Mobile (J)	17/11/2023
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	17/01/2024

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de la pérennisation de la qualité de service de son réseau de radiocommunication, Orange est conduit à modifier un relais sur la terrasse de l'immeuble 20 boulevard de la Chapelle dans le 18 ^e arrondissement de Paris		
Détail du projet	Ce projet concerne l'ajout du 700MHz pour la 4G sur un site existant 2G/3G/4G de 3 antennes à faisceau fixe émettant sur les fréquences 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz et 2600MHz, et l'ajout de 3 antennes à faisceau orientable qui émettront sur 3500MHz (5G), orientées vers les azimuts 30°, 150° et 270°		
Distance des ouvrants	Fenêtres à 7m sous les antennes	Vis-à-vis (25m)	Azimut 270° : R+7
Estimation par azimut	2G/3G/4G : 30° < 5V/m ; 150° < 4V/m ; 270° < 4V/m 5G : 30° < 1V/m ; 150° < 1V/m ; 270° < 1V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	Dans les azimuts 30° et 150° : 28,79m pour les faisceaux fixes et 26,48m pour les faisceaux orientables Dans l'azimut 270° : 28,57m pour les faisceaux fixes 26,48m pour les faisceaux orientables		

Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Les nouvelles antennes seront implantées en lieu et place des anciennes sur le pylône au sol de la terrasse supérieure
Zone technique	De nouveaux modules radio seront installés au pied du pylône

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable <input type="checkbox"/> Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>
--------------------------------	--	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

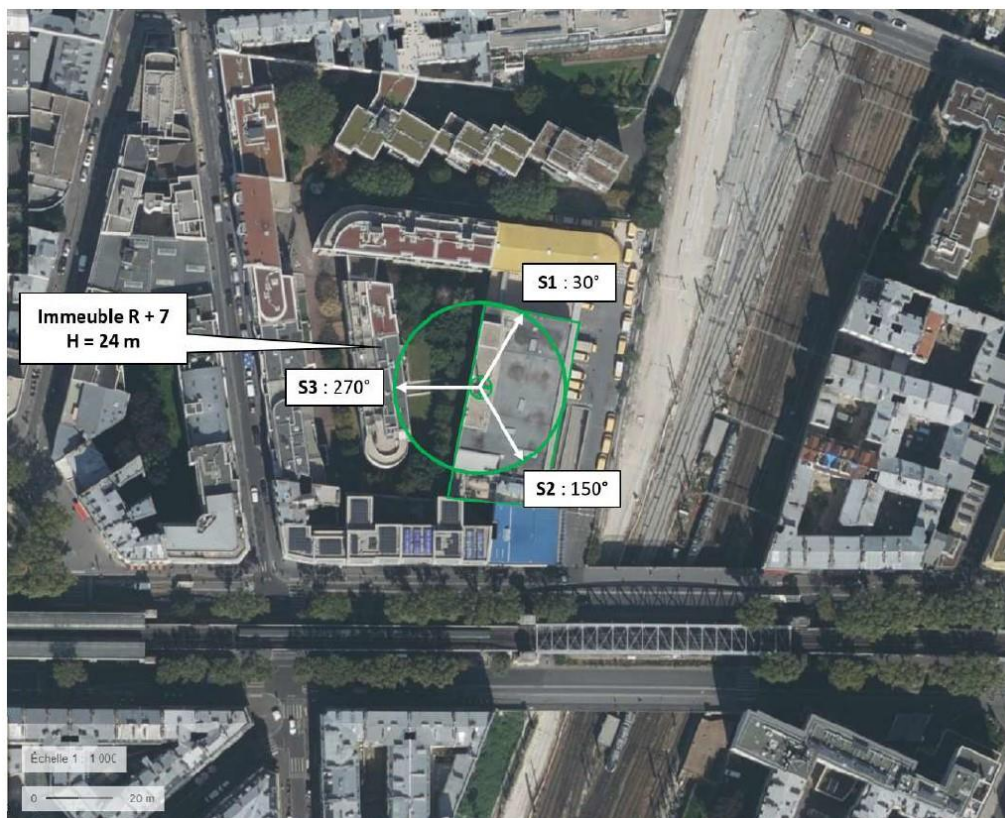
Liste des établissements particuliers dans un rayon de 100 m : adresse et estimation du champ maximum reçu pour chacun d'entre eux

Nom et type	Adresse	Hauteur (en m)	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui/non)	Distance / antenne la plus proche (en m)	Estimation du niveau maximum de champ reçu (en V/m)
ASSOCIATION APATE - CRÈCHE BALOO CRÈCHE ET GARDERIE D'ENFANTS	6 RUE PAJOL 75018 PARIS 18E ARRONDISSEME NT	R+5 (17m)	Oui	107.23	<1.00

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

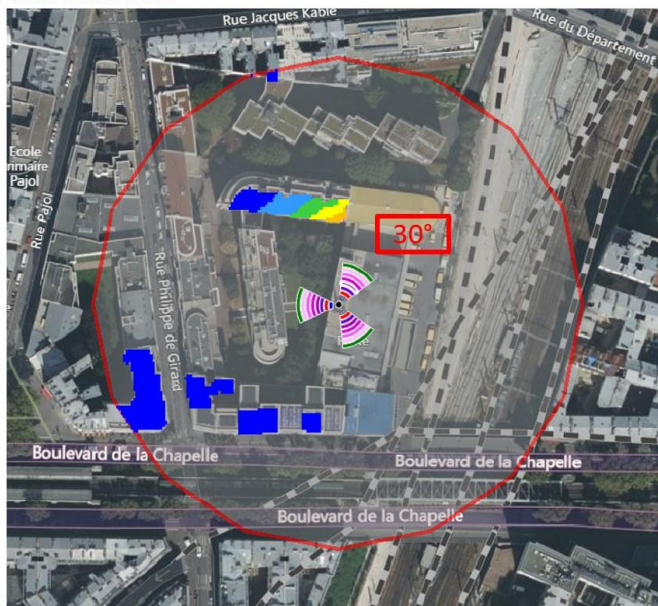


Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte pour la 2G/3G/4G Faisceau fixe

Pour l'antenne à faisceau fixe d'azimut 30°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 22.50 m.



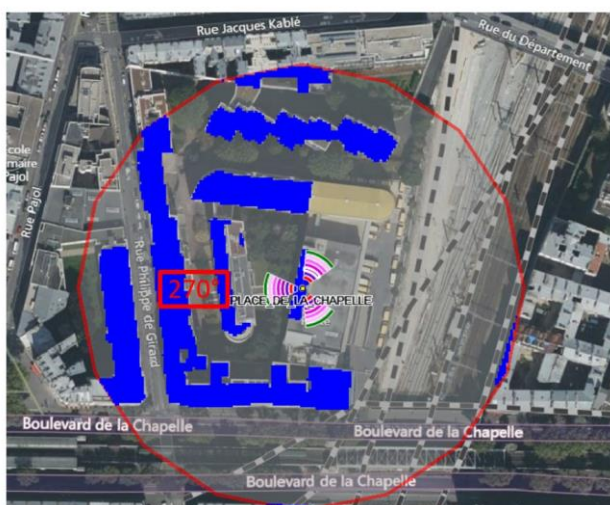
Les simulations en espace libre avec bâti simple vitrage indiquent les niveaux maximums en intérieur par antenne à faisceau fixe :

	Azimut 30°	Azimut 150°	Azimut 270°
Niveau Maximal (V/m)	entre 4 et 5	entre 3 et 4	entre 3 et 4
Hauteur (en m)	22.50	22.50	19.50

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

Pour l'antenne à faisceaux orientables d'azimut 270°, le niveau maximal calculé est compris entre 0 et 1 V/m. La hauteur correspondante est de 16.50 m.



Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	
Entre 5 et 6 V/m :	
Entre 4 et 5 V/m :	
Entre 3 et 4 V/m :	
Entre 2 et 3 V/m :	
Entre 1 et 2 V/m :	
Entre 0 et 1 V/m :	

Les simulations en espace libre avec bâti simple vitrage indiquent les niveaux maximums en intérieur par antenne à faisceaux orientables :

	Azimut 30°	Azimut 150°	Azimut 270°
Niveau Maximal (V/m)	entre 0 et 1	entre 0 et 1	entre 0 et 1
Hauteur (en m)	22.50	22.50	16.50

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

AVANT



APRÈS



Vue des Azimuts

Azimet 30°



Azimet 150°



Azimet 270°

